

devront porter le fardeau fiscal de la nation. J'aimerais connaître les commentaires des chefs syndicaux du Canada au sujet du Livre blanc du ministre.

Outre les honoraires des évaluateurs, qui va payer les frais coûteux de procès qui ne manqueront pas de découler d'un barème fiscal aussi complexe que celui-ci? J'aimerais aussi savoir comment ces modifications fiscales influenceront sur les recettes des provinces et des municipalités avides d'argent où à l'heure actuelle l'enseignement représente un tel fardeau fiscal. Le ministre n'a pas dit si le gouvernement fédéral augmenterait sa participation au coût et le Livre blanc est aussi muet sur ce point. A vrai dire, je crois que c'étaient les membres du parti libéral actuel qui, à l'une de leurs conférences de penseurs, avaient dit n'avoir aucune responsabilité envers les centres urbains ou les municipalités et que si ceux-ci avaient des ennuis financiers, ils n'avaient qu'à se débrouiller.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser au député une question? A propos du partage avec les provinces, a-t-il examiné le tableau 13 à la page 105 du Livre blanc?

M. Woolliams: Les provinces ont déjà examiné les tableaux du ministre et le premier ministre de Saskatchewan ne montre guère d'enthousiasme pour le projet de partage des recettes. Même le premier ministre Smallwood, de Terre-Neuve, n'est pas satisfait du gouvernement libéral actuel. Donc, je ne vois pas pourquoi les tableaux du ministre devraient m'impressionner. Ces premiers ministres provinciaux libéraux ont dit au ministre des Finances que les propositions allaient réduire les tranches de recettes des provinces, ce qui se solderait à son tour par une réduction du montant versé au niveau urbain et municipal.

L'hon. M. Benson: Vous ne les avez tout simplement pas examinés. Vous ne prenez pas la peine de vous renseigner.

M. Woolliams: A propos de renseignements, vous avez dit que 750,000 personnes ne figureraient plus sur les cédulas fiscales.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre et le député qui a la parole ne tiennent pas compte de la présidence.

M. Woolliams: Je vous prie de m'excuser, Votre Honneur. Le «manifeste rouge» du ministre des Finances m'a tellement exalté que je me suis laissé emporter momentanément. Avant d'être interrompu par le minis-

[M. Woolliams.]

tre, je demandais qui allait payer les frais de l'évaluation foncière qui s'imposera en vertu de la taxe sur les plus-values de capitaux, et les frais coûteux de procédure qui s'ensuivront. En outre, les recettes provinciales seront réduites du fait de ces modifications fiscales qui ne seront d'aucune utilité pour les provinces ou les municipalités et aboutiront au chaos.

Lorsqu'un différend survient au sujet du paiement de l'impôt sur le revenu, que se passe-t-il au Canada? Le ministre, parfois avec l'aide des limiers du ministère de la Justice, s'empare des livres et des états des compagnies tandis que les propriétaires des petites sociétés luttent contre le gouvernement pour défendre leurs droits en vertu de notre appareil fiscal. Quand ce jour de l'évaluation arrivera, en dépit de ce que dira le ministre, qu'arrivera-t-il aux terres, aux ranches, aux troupeaux et aux propriétés à être évalués? Qui en fera l'évaluation? Qui évaluera les millions d'acres de terre en Saskatchewan, en Alberta, au Manitoba et ailleurs au Canada? Qui évaluera le développement des centres urbains au Canada? A mon avis, tout cela n'entraînera que le chaos.

● (3.20 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette de devoir interrompre le député mais son temps de parole est expiré à moins que la Chambre ne consente à l'unanimité à le laisser continuer.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots des effets du Livre blanc sur les coopératives, les fermiers et les habitants de ma circonscription et de ma région du Canada. Permettez-moi de féliciter ceux qui ont préparé le Livre blanc. Sa couverture est très attrayante, il contient de très jolis dessins, mais, pour la plupart d'entre nous, ce qui compte, c'est ce qu'il contient, ce qu'il fera pour l'ensemble de l'économie canadienne et s'il améliorera nos institutions. Nous nous demandons si, comme résultat, nous aurons une meilleure société.

Une proposition du Livre blanc ayant trait à l'imposition des coopératives m'inquiète particulièrement. Les coopératives sont très importantes pour les régions agricoles et autres régions du Canada désavantagées sur le plan économique. Je songe à celles qui sont mal partagées du fait de la concentration du pouvoir économique. C'est dans ces régions que les coopératives ont grandi et sont devenues florissantes. Leurs chefs ont tenté d'acquiescer un pouvoir de négociation et d'assurer à ces régions les choses dont elles ont besoin à un coût inférieur.